

CORPS DE SOUTIEN TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Spécialité APPUI OPÉRATIONNEL TRANSVERSE

Dans la spécialité « Appui opérationnel transverse » (RH-logistique-finances), vous conseillez les chefs en matière de ressources humaines, de logistique ou de budget. Vous êtes essentiel à la réussite des missions des gendarmes du terrain.

LA VIE DU CONSEILLER EN GESTION ET ADMINISTRATION

Les missions des conseillers en gestion et administration sont rythmées par les différentes échéances relatives aux carrières des militaires de la gendarmerie. La Gendarmerie nationale évolue et se modernise, les RH aussi ; les gestionnaires apportent donc leur expertise et conseillent la hiérarchie comme les gendarmes sur le terrain.

PRÉREQUIS

Pour devenir conseiller en gestion et administration, il vous faudra passer la sélection des sous-officiers du [Corps de Soutien Technique et Administratif](#), spécialité Appui Opérationnel Transverse (AOT). Elle a lieu deux fois par an.

Une fois admis, vous serez formé par la gendarmerie à l'exercice de vos futures missions en plusieurs phases :

- une formation initiale militaire ;
- une formation au soutien technique et administratif ;
- une formation à la spécialité Appui Opérationnel Transverse (AOT).

COMMENT METTRE TOUTES LES CHANCES DE SON CÔTÉ ?

Si la gestion du personnel vous intéresse, renseignez-vous sur les différents statuts et recrutements pour montrer votre motivation et votre intérêt pour la gendarmerie !

Le programme et les connaissances spécifiques à chaque spécialité sont détaillés en Annexe I de l'[arrêté](#) relatif à la sélection des sous-officiers du Corps de Soutien Technique et Administratif.

Retrouvez les [annales Corps de Soutien Technique et Administratif](#) des sélections précédentes en suivant le lien.

Soignez aussi votre orthographe, et préparez bien votre entretien avec le jury en tentant de répondre aux questions suivantes :

- Pourquoi êtes-vous là ?
- Quels sont vos projets, vos envies ?
- Quels sont vos atouts ?

Les besoins de la gendarmerie peuvent vous amener à accompagner les gendarmes de terrain. Ne négligez pas le sport !

ÉVOLUTIONS

En plus de la variété des postes ouverts par la spécialité Appui Opérationnel Transverse, vous pourrez évoluer vers des postes à responsabilité.

Vous aurez également accès aux concours internes permettant de devenir [Officier du Corps Technique et Administratif](#) (OCTA) à différents moments de votre carrière.

AVANTAGES

En rejoignant le Corps de Soutien Technique et Administratif, vous bénéficiez des avantages liés à ceux du statut militaire :

- formation en école de gendarmerie rémunérée 1 560 € nets/mois, en internat ;
- rémunération en sortie d'école : 1 870 € nets/ mois ;
- aide au logement et à la restauration ;
- accompagnement à la recherche de logement ;
- 75 % de réduction sur le tarif SNCF ;
- pass Navigo (Île-de-France) pris en charge par la gendarmerie
- 9 semaines de congés par an.

CONDITIONS D'ACCÈS

Pour rejoindre le Corps de Soutien Technique et Administratif, vous devrez passer la [sélection CSTAGN](#) ; elle a lieu deux fois par an, au mois de février et de septembre. Vous devrez remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité française ;
- avoir effectué la JAPD ou la JDC ;
- avoir 17 ans au moins et 35 ans maximum au 1er janvier de l'année de sélection ([dérogation d'âge](#)) ;
- être titulaire du baccalauréat (ou diplôme équivalent) ou justifier de 3 ans d'expérience professionnelle.

Aucune condition de diplôme n'est requise pour les gendarmes-adjoints volontaires, réservistes de gendarmerie, policiers adjoints ou militaires d'une autre force armée mais vous devrez simplement justifier d'un certain temps de service.

RECRUTEMENT ET ÉPREUVES

La sélection CSTAGN a lieu deux fois par an et comporte 2 phases :

- la première phase est constituée d'une épreuve écrite de mise en situation professionnelle adaptée à la spécialité que vous aurez choisie ;
- la seconde phase est constituée d'un entretien de connaissances devant un jury et d'une épreuve de sport. Vous passerez également des tests psychométriques et un entretien avec un psychologue du travail.
- pour les spécialités armurerie-pyrotechnie (ARM) et mécanicien (AEB), la seconde phase comporte également une épreuve pratique.

LA FORMATION

Si vous réussissez les épreuves et que vous êtes physiquement apte, vous deviendrez élève CSTAGN en école de gendarmerie, pour une formation commune de trois mois. Vous y apprendrez les bases de la culture militaire (maniement des armes, logistique et suivi de l'activité des forces opérationnelles).

Une formation à la spécialité choisie suivra cette formation. Sa durée varie de 9 à 22 semaines.

L'AFFECTATION

À votre sortie d'école, vous serez affecté en fonction de vos résultats et des souhaits que vous aurez émis.

— INFOS RECRUTEMENT ---

Si vous souhaitez rencontrer un gendarme recruteur, n'hésitez pas à venir au

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie d'AMIENS,

du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

CIR AMIENS

1, rue Caumartin

80000 AMIENS

Tél. : 03 22 72 12 22

Email : cir.amiens@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Facebook **Cir Amiens**